

## Avec l'acquisition de SAGS, Q-Park France conforte sa place d'acteur majeur du stationnement et des mobilités urbaines

Issy-les-Moulineaux, le 10 décembre 2024,

**Le rachat de l'entreprise SAGS permet à Q-Park France de se hisser au 2<sup>e</sup> rang des acteurs du stationnement en France. Déjà fort de son expertise unique, Q-Park pourra désormais bénéficier aussi de l'expérience et des implantations complémentaires de SAGS, pour déployer avec toujours plus d'ambition, au cœur des territoires, sa vision renouvelée du parking et son offre de services de haute qualité.**

### UN ACTEUR DE REFERENCE, POSITIONNE SUR TOUS LES METIERS DU STATIONNEMENT POUR MIEUX SERVIR LES COLLECTIVITES

Q-Park France est déjà un acteur reconnu de toutes les parties prenantes pour la **qualité** de ses ouvrages et de leur maintenance ainsi que pour sa **capacité d'innovation**.

L'acquisition de SAGS permet à Q-Park France d'accroître fortement sa **présence dans toute la chaîne de valeurs des métiers du stationnement et notamment de la gestion de la voirie** (stationnement, horodateurs, paiement dématérialisé par application ou QR code, contrôle, traitement des RAPO), segment important des politiques d'urbanisme et de mobilité. Cette offre complète permettra d'encore mieux répondre aux appels d'offre globaux des collectivités.

Cette acquisition renforce l'ancrage territorial du Groupe, en particulier en Auvergne-Rhône-Alpes et en Ile-de-France, notamment à Paris. Grâce aux capacités opérationnelles spécifiques et uniques des équipes de SAGS, Q-PARK France devient l'acteur de référence pour la gestion du stationnement en montagne.

Le Groupe, qui affiche avec ces deux entités réunies un chiffre d'affaires cumulé de 220 M€, est maintenant présent dans une centaine de villes avec :

- Près de 300 000 places de stationnement dont plus de 150 000 places de stationnement en voirie
- 400 sites en exploitation
- Une présence à Paris et à la Défense, dans les Métropoles (Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Nice, Toulon...), en région (Chambéry, Annemasse, Valence, Albi, Castres, Montauban, Macon...) et à la montagne (Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne...)
- Environ 2000 bornes de recharge disponibles à fin 2024

### LE DEVELOPPEMENT DES « HUBS DES MOBILITES » AU SERVICE DES TERRITOIRES

Tous les équipements désormais gérés par le groupe s'inscriront dans la **vision unique** du parking développée par Q-Park France.

Ils contribueront aux démarches des collectivités visant un **développement urbain responsable, à la fois dynamique et harmonieux** en :

- Favorisant l'**attractivité** des centres-villes et leur **accessibilité** ;
- Contribuant à la **fluidité** des déplacements, en libérant de l'espace en surface, pour des villes plus **apaisées** ;
- Encourageant le recours aux **modes de déplacement décarbonés** pour des villes plus saines (bornes de recharge électrique, locaux sécurisés pour les vélos, forfaits intermodalité...) ;

- Participant à la **réduction du trafic automobile** dans le centre, au profit de modes de circulation doux (marche, vélo) et des transports collectifs ;
- Ouvrant les espaces de stationnement à de nouvelles fonctionnalités (logistique, stockage, loisirs, ...) répondant à des logiques de transformation d'ouvrages existants ;
- En intégrant l'**écoresponsabilité** dans la conception, la rénovation, l'aménagement et l'exploitation de leurs équipements (réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre).

**Ancrés dans leur territoire**, ils seront fidèles à notre volonté de développer **des synergies** avec les acteurs locaux pour contribuer au dynamisme de l'offre commerciale des centres-villes et soutenir les activités culturelles et touristiques.

Unies, nos équipes seront engagées dans **l'évolution continue de notre positionnement**, afin de rester en parfaite adéquation avec les nouvelles tendances et attentes, les modes de vie émergents, les transformations environnementales et sociétales.

## **TOUJOURS PLUS D'INNOVATIONS AU SERVICE DES USAGERS**

Tous nos équipements bénéficieront du **savoir-faire** propre à Q-Park et de son « **House style** », unique en Europe et d'une **expérience-client sereine et de qualité**.

Dans le cadre de son **offre de services** ambitieuse et en **constant enrichissement**, Q-Park va continuer à développer des **outils digitaux innovants** : application pour la réservation de place, le règlement du stationnement, le paiement des forfaits, la location de vélo ; accès facilité par la lecture de plaques ; signalétiques dynamiques ; guidage GPS ; matériel de péage dernière génération...

Grâce à l'expérience des équipes issues de SAGS, Q-Park poursuivra aussi le développement de **nouveaux services à la personne**, avec pour ambition constante d'améliorer l'expérience client et d'offrir plus que du stationnement : récupération de colis, défibrillateur, prêt de poussette et de parapluie, partenariats avec des sociétés de location de véhicules...

**Michèle Salvadoretti, Directrice générale de Q-Park France**, déclare : « *Nous sommes fiers de cette acquisition, et très heureux d'accueillir les équipes de SAGS, entreprise reconnue et appréciée de notre activité. Le rapprochement de nos deux structures est une opportunité unique pour continuer à faire de Q-Park un acteur pionnier innovant et de référence dans le secteur du stationnement et des mobilités urbaines en France afin de toujours mieux servir et d'apporter de la valeur ajoutée à nos donneurs d'ordre et nos clients finaux* ».

**Jean-Laurent DIRX, Président de SAGS**, a indiqué : « *Q-Park France et SAGS sont très complémentaires dans leurs activités et leurs implantations territoriales. Les clients de SAGS vont bénéficier des outils digitaux et des services développés par Q-Park. Les collaborateurs de SAGS ont toute leur place dans le groupe qui leur offrira de nouvelles opportunités de carrière. Les deux entreprises ont des valeurs communes et ce rapprochement se fait dans la continuité de l'esprit dans lequel mon père a créé l'entreprise il y a 32 ans : apporter un service de qualité aux collectivités.* »

### **À propos de Q-Park France**

Acteur majeur du marché du stationnement et de la nouvelle mobilité urbaine, Q-Park France est une filiale du groupe Q-Park, acteur européen du stationnement de premier plan. Véritable maillon de la chaîne de la mobilité, Q-Park France met au service de ses partenaires privés (promoteurs immobiliers) ou publics (villes, agglomérations, métropoles), et de ses clients, toute son expertise et une démarche de qualité unique sur le marché. Q-Park France gère plus de 250 parkings dans 70 villes. Depuis 2020, Q-Park France a été récompensé par l'obtention d'une triple certification QSE : ISO 9001, ISO 45001 et ISO14001. Pour en savoir plus : [www.q-park.fr](http://www.q-park.fr).

## **À propos de SAGS**

SAGS a été créé en 1992 par Jean-Claude DIRX. Jean-Laurent DIRX qui dirige le groupe depuis 2010 et qui a ouvert le capital de l'entreprise en 2019 à la Banque Publique d'Investissement et la Caisse Régionale Crédit Agricole Centre Est (via son fonds Calixte Investissement conseillé par Carvest) a fait de l'entreprise familiale le 4<sup>ème</sup> acteur du stationnement en France avec 160 000 places exploitées. L'entreprise implantée à Charnay les Mâcon s'est développée sur l'ensemble du territoire national et particulièrement à Paris et en région Rhône Alpes Auvergne. SAGS est le premier exploitant de parcs de stationnement en montagne (Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Orres). Avec la dépénalisation du stationnement payant sur voirie l'entreprise est également devenue un acteur majeur du contrôle du stationnement payant en développant son propre système de gestion et de contrôle LAPI aujourd'hui en œuvre dans les principales métropoles françaises (Paris, Marseille, Villeurbanne...).